



Réf: Dossier N° 002029

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAKOLY MARINE SERVICE » en abrégé « FMS »

<u>Siège social</u> Abidjan, Bingerville, quartier bingerville,lot 05,ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2020, et enregistrés au CEPICI le 05/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>: SOCIETE « FAKOLY MARINE SERVICE » en abrégé

« FMS »

<u>Objet:</u> AVITAILLEMENT MARITIME ET SOUTAGE , ENLEVEMENT D'ORDURES MENAGERES A BORD DES NAVIRES, TRANSIT ,TRANSPORT ,PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds participation de commerce. La prise de dans toute société existante devant être créée. Εt généralement ou toutes financières. commerciales, industrielles. opérations mobilières rapportant directement et immobilières se ou indirectement à l'objet social pouvant faciliter l'extension le ou en ou développement.

<u>Capital social</u> 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social</u>: Abidjan, Bingerville, quartier bingerville,lot 05,ilot 01

<u>Gérant</u>: M DOUMBIA ARNOLD OUATTARA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01092 du 17/06/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

<u>Durée</u>: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°06890/GTCA/RC/2021 du 17/06/2021

